



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Relocalisation d'Electrosteel en France

Question au Gouvernement n° 4530

Texte de la question

RELOCALISATION D'ELECTROSTEEL EN FRANCE

M. le président. La parole est à M. Dominique Potier.

M. Dominique Potier. J'associe à ma question Caroline Fiat, députée de Pont-à-Mousson, tous les députés de Meurthe-et-Moselle et l'ensemble, je crois pouvoir le dire, des élus lorrains dans leur diversité politique. Pouvons-nous imaginer, à quelques semaines de la présidence française de l'Union européenne, des territoires et des nations d'Europe dont le cycle de l'eau dépende d'une puissance étrangère ? Pouvons-nous imaginer que les canalisations qu'utilisent ces territoires pour leur alimentation en eau potable, pour leur défense contre les incendies et, à l'avenir, pour l'assainissement ou encore pour la lutte contre le dérèglement climatique, dépendent de centres de décisions situés en Chine, à Calcutta ou à New Delhi, et non plus en Europe ? C'est tout l'enjeu du soutien apporté, à travers le plan de relance, à la multinationale indienne Electrosteel à Arles, dans le sud de la France. Cette aide a provoqué beaucoup d'émoi et même une véritable révolte populaire dans les terres de Lorraine. Pour nous tous c'est un cheval de Troie, quoi que vous disiez monsieur le ministre de l'économie, des finances et de la relance, et quoi qu'en disent les industriels.

Cette décision est inique parce que l'Inde ne reconnaît pas le principe de réciprocité commerciale à l'intérieur de ses propres frontières. Elle est absurde parce que le marché est surcapacitaire. Elle est choquante parce que le 17 mars 2021, après un premier règlement de 2016 concernant les pratiques de dumping d'Electrosteel, la Commission européenne a émis un avis soulignant : « Il ressort des éléments de preuve fournis [...] que le volume et les prix du produit importé faisant l'objet du réexamen ont eu [...] une incidence négative [...] qui a gravement affecté les résultats globaux, la situation financière, la situation de l'emploi de l'industrie de l'Union. »

Il s'agit de dumping fiscal. Nous refusons ce cheval de Troie qui ruinerait les efforts réalisés en matière de modernisation du site de Pont-à-Mousson, de responsabilité sociale des entreprises (RSE), de marchés publics et d'aide publique au développement (APD). Nous avons besoin d'un plan de relance qui ne soit pas un accélérateur du dumping mais qui renforce notre souveraineté en eau potable sur le plan industriel et qui réarme notre pays sur le plan éthique et industriel. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR.*) Je tiens à le dire ici pour les 2 000 ouvriers lorrains et leurs familles et, au-delà, pour l'accès à l'eau potable et pour la maîtrise du cycle de l'eau. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR et sur plusieurs bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance. Je suis très surpris, monsieur Potier, de cette polémique sur l'investissement indien. J'ai peur que vous ne cédiez à votre tour à un nationalisme industriel qui ne vous ressemble pas. Le patriotisme industriel, oui ! La défense des intérêts français, oui ! La

relocalisation des activités en France, oui ! Mais la fermeture des frontières et la dénonciation de tout investissement étranger en France, non ! De quoi parle-t-on ? L'entreprise indienne Electrosteel hésitait, pour l'implantation de son nouveau site industriel, entre la France et d'autres sites européens.

Que préférons-nous ? Qu'elle s'installe dans un autre pays européen, ou encore que les canalisations continuent d'être importées d'Inde ? Nous avons fait le choix quant à nous de soutenir l'implantation d'Electrosteel à Arles (*Exclamations sur quelques bancs du groupe FI*), qui créera 190 emplois ; or les canalisations produites ne seront pas en concurrence avec celles de Pont-à-Mousson puisque ce ne sont pas les mêmes. Le Gouvernement et la majorité sont favorables à la relocalisation industrielle et à la création d'emplois industriels dans notre pays. (*Exclamations sur les bancs des groupes LR et FI.*) Nous avons apporté 2,9 millions d'euros de soutien à Electrosteel pour créer des emplois industriels en France, en Arles ; je pense que c'est une nécessité.

Quant au site de Pont-à-Mousson, je rappelle que l'entreprise Saint-Gobain a bénéficié quant à elle de 10 millions d'euros de soutien dans le cadre de France relance, pour son développement. Nous lui avons octroyé 2,9 millions d'euros pour acheter un four électrique qui permettra de moderniser le site de Pont-à-Mousson et les activités de l'entreprise. Il n'y a pas d'opposition entre la relocalisation d'activités industrielles et le développement d'activités industrielles nationales comme celles de Saint-Gobain à Pont-à-Mousson.

Mme Caroline Fiat. Si, il y en a une !

M. Bruno Le Maire, ministre . Il y a une complémentarité...

Mmes Caroline Fiat et Danièle Obono, et M. Loïc Prud'homme . Mais non !

M. Bruno Le Maire, ministreau service d'une seule chose : l'emploi et la puissance industrielle française. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. - Exclamations sur quelques bancs des groupes LR et FI.*)

Données clés

Auteur : [M. Dominique Potier](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4530

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances et relance

Ministère attributaire : Économie, finances et relance

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 novembre 2021](#)